Image not found or type unknown

Administration lycee reclamation remboursement de cheque

Par **ninnin95**, le **22/08/2018** à **18:17**

Bonjour,

Je me trouve dans une situation compliquée.A la rentrée 2017, mon fils a réglé un chèque d'un montant de 215€ pour la sécurité sociale etudiante mais comme il travaille le week end et fait donc partit de la sécurité sociale générale(il n'aurait pas du réglé 215€).
J'ai demandé depuis plusieurs reprises le remboursement au lycée mais j'ai eu droit à plusieurs excuses, pour me dire au final que le réglement se ferais à la fin de l'année scolaire donc en juillet 2018 mais depuis rien, pas de remboursement et leurs fait donc un ènième mail.
leurs réponse, le lycée est fermé est réouvrira le 27 Aout 2018.Comment vous dire que cela m'énerve un peux....
Merci de votre aide.

Par **Visiteur**, le **22/08/2018** à **22:16**

Bonjour
Ecrivez directement au recteur de l'accadémie en expliquant ce que vous exposez ici.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés